26 avr 2023 -12:22

Les filtres à cigarette font plus de mal que de bien

A la demande de la ministre de l'Environnement, le Conseil Supérieur de la Santé a fait le point sur l'impact des filtres à cigarette sur l'homme et l'environnement. Il ressort de cette analyse que les filtres à cigarette ne réduisent pas les effets néfastes du tabac sur la santé. Du point de vue de la santé publique, ils n'offrent aucun avantage et sont une pollution de l'environnement. Le Conseil Supérieur de la Santé recommande donc une interdiction générale des filtres à cigarette, tant au niveau national, qu'international et donc européen.

Les filtres n'empêchent pas les effets néfastes du tabac sur la santé

Le tabagisme est l'un des principaux facteurs prédictifs de décès prématuré et de perte de qualité de vie. Chaque année, plus de 14 000 Belges meurent des suites du tabagisme. Malgré cela, un Belge sur cinq reste attaché à la cigarette.

Depuis de nombreuses années, les fumeurs utilisent généralement une cigarette à filtre. Cependant, il n'y a pas d'argument scientifique pour encourager l'utilisation de ces derniers. En effet, ils créent un faux sentiment de sécurité. Le fumeur pense, à tort, que le filtre réduit les effets nocifs de la fumée de tabac. Or, c'est le contraire qui est vrai : bien que le filtre bloque une partie des particules de suie et de nicotine, la modification du mode de combustion augmente la formation d'importantes substances cancérigènes. Les fumeurs inhalent également plus fréquemment et/ou plus profondément pour compenser la réduction de l'apport en nicotine liée à la présence du filtre. Au lieu de protéger contre le cancer du poumon, les filtres ont surtout favorisé, au fil des années, un changement de type de cancer du poumon.

Les cigarettes sans filtre inciteraient à moins fumer

Les filtres procurent une sensation buccale plus agréable, réduisent l'irritation sensorielle des voies respiratoires et empêchent le tabac de pénétrer dans la bouche. Les études suggèrent donc qu'une interdiction des filtres ne ferait que rendre le tabagisme moins attrayant. Une interdiction des filtres pourrait donc indirectement réduire le nombre total de cigarettes fumées.

Les mégots de cigarettes : un énorme problème environnemental

Selon les estimations mondiales, 4,5 milliards de mégots de cigarettes se retrouvent chaque année dans l'environnement. Cette forme de pollution est également un problème majeur dans notre pays. Les comptages unitaires effectués par l'*Openbare Vlaamse Afvalstoffenmaatschappij (OVAM)* montrent que les mégots de cigarette représentent 41 % des déchets flamands.

Les filtres à cigarette ont donc un impact négatif évident sur l'environnement. La décomposition des filtres à cigarette est très lente et donne naissance à des microplastiques, de petites particules de plastique dont l'effet sur l'homme, les animaux et l'environnement soulève encore de grandes questions. Des études montrent également que les résidus toxiques contenus dans les mégots de cigarette ont plusieurs effets négatifs sur les organismes aquatiques, la germination et la croissance des plantes, ainsi que sur certains oiseaux chanteurs qui utilisent les mégots dans leur nid. Les microplastiques et les substances nocives peuvent ensuite s'infiltrer dans la chaîne alimentaire, avec des conséquences potentiellement graves.

Des alternatives biodégradables ne sont pas non plus une bonne idée, selon le Conseil Supérieur de la Santé. Même si elles éliminent une partie du problème des microplastiques, des sous-produits toxiques continueront d'être libérés dans l'environnement. De plus, les fumeurs pourraient même être plus enclins à jeter leur mégot par terre en raison d'une image ‘verte’ trompeuse.

Interdire les filtres à cigarette

L'élimination du filtre dans les cigarettes

1. n'aggraverait pas les effets néfastes du tabagisme sur la santé en général,
2. pourrait réduire le nombre total de cigarettes fumées, et
3. serait une partie de la solution à un problème environnemental évitable.

Le Conseil Supérieur de la Santé recommande donc l’interdiction générale des filtres, et ce conformément à l'avis de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les filtres doivent être considérés comme des produits plastiques à usage unique difficilement dégradables (single-use plastics), au même titre que les sacs plastiques jetables par exemple. Conscient du caractère international de cette question, le Conseil demande que cette interdiction soit mise en œuvre tant au niveau national, qu’international et donc européen.

Enfin, le Conseil Supérieur de la Santé est et restera le défenseur d'un avenir sans tabac : l'engagement en faveur de la prévention et du sevrage tabagique doit rester une priorité pour protéger la santé publique.

Vers l'avis complet

Conseil Supérieur de la Santé
Place Victor Horta 40/10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
http://www.css-hgr.be

Sofie Verdoodt
Responsable communication
+3225249105
+32478731183
sofie.verdoodt@health.fgov.be

Fabrice Péters
Coordinateur général
+32 486 31 47 59
+32 2 524 91 74
fabrice.peters@health.fgov.be

© 2023 - news.belgium.be